

## Proposition concernant la programmation trisannuelle : Lanaudière Arts visuels

---

La présente réflexion se base sur l'importance de créer des expositions qui marqueront l'imaginaire des visiteurs. Pour ce faire, tout en conservant l'idée de deux expositions par année, l'alternance entre une exposition estivale et une exposition durant l'hiver peut s'avérer une option intéressante.

Selon le plan définit, le premier tandem d'exposition était La MRC Les Moulins et celle de Joliette.

### MRC Les Moulins :

Dans les années 1977/1978, sur l'Île des Moulins, il y a eu une grandiose exposition d'art public composée de sculptures, réalisée par des artistes de renom. Ces sculptures sont relativement négligées et peu reconnues. Afin de mettre la lumière sur ces œuvres majeures, une exposition en arts actuel (arts visuels, numériques, lumineuses, etc.) pourrait être tenue.

Le nouvel appel de projet pourrait viser une installation en lien direct avec les sculptures en place, créant le parallèle entre le passé et le contemporain. Cette mise en valeur d'un héritage artistique serait un atout important pour l'Île des Moulins mais aussi pour la région entière.

Cela nécessitera une recherche pour savoir quel artiste a réalisé chacune des sculptures et produire une capsule audio-vidéo qui démontrerait l'intention de l'artiste à ce moment-là. Aussi, dans l'appel de dossiers pour les artistes contemporains, une référence serait disponible pour leur permettre un jumelage harmonieux avec les moyens d'aujourd'hui.

Pour cette exposition, il deviendra impératif de développer un partenariat avec la Ville de Terrebonne, la SODECT et TVRM. Nécessairement, il faut une injection de budget additionnel de l'ordre de 25 000 \$. A ce propos, peut-être que la Ville de Terrebonne serait intéressée à y injecter cette somme via son entente en culture. Quant à la SODECT, son expertise actuelle sera d'un support majeur pour faciliter la logistique des installations et s'assurer de la restauration des sculptures, le cas échéant. Finalement, TVRM pourrait capter ce travail du début à la fin de style documentaire, par exemple.

Suite à cette exposition qui se tiendrait à l'été 2024, une formule adaptée pourrait être créée et circuler sur le territoire et même hors Lanaudière.

### MRC de Joliette :

A l'hiver 2025, une exposition à l'intérieur pourrait être tenue. A ce jour, la salle d'exposition Alain Larue à Notre-Dame-des-Prairies nous a proposé cette option. La version allégée de l'exposition sur l'Île des Moulins pourrait y être incluse. Néanmoins, il serait grandement possible de créer une thématique particulière pour celle-ci.

### En conclusion :

Les expositions débuteraient à l'été 2024. D'ici-là beaucoup de travail de réflexion et de mise en place du processus d'appel de dossier est requis. Il faudrait aussi confirmer les partenariats et réaliser les recherches de base concernant les artistes de cette époque.

Dans le meilleur des mondes, ces travaux en amont de l'appel de dossiers se feraient entre mars et mai 2023.

L'appel de dossier pourrait être lancée à l'automne 2023. Parallèlement, la recherche des artistes ayant réalisé ces sculptures devra être faite. Aussi, dans la mesure où des restaurations s'avèrent nécessaires, elles pourraient être faites durant cette période.

Le choix des artistes se ferait à l'automne 2023, afin qu'ils puissent créer leur œuvre visant l'été 2024 à être exposée.